

**CRAC – GTZ / MINEF
NOTE DE CONJONCTURE ENVIRONNEMENT**

N° 85 janvier 2006

L'environnement dans la presse camerounaise en janvier 2006

06 journaux ont traité de l'information environnementale en ce mois de janvier 2006. Il s'agit de Cameroon Tribune, La Nouvelle Expression, Le Messenger, Mutations, The Herald et Bubinga. Par rapport au mois de décembre 2005, on note une baisse au niveau du nombre de titres des journaux mais, une stabilité au niveau de la masse de l'information environnementale.

Les informations du secteur forêt enregistrent une légère progression. Le thème de l'environnement connaît un léger recul. L'aménagement du territoire se stabilise. Les informations de la faune n'enregistrent pas une progression. L'Ecotourisme est de nouveau absent.

Nos rubriques

Le secteur forêt

L'environnement

L'aménagement du territoire

La faune

L'eau

La presse spécialisée

Le mois

Le secteur forêt

- Le 5 janvier, Mutations indique sur ¼ de sa page 3 qu'après un rapport négatif de Greenpeace sur l'exploitation des forêts camerounaises, « *le ministère des Forêts essaye d'en atténuer les conséquences* ».
- Le 5 janvier aussi, La Nouvelle Expression souligne sur un encadré de sa page 5 que le Ministère des Forêts et de la Faune, réagit aux accusations d'exploitation forestière illégale de Greenpeace.
- Le 5 janvier toujours, Cameroon Tribune signale sur la moitié de sa page 9 que le Cameroun répond aux accusations de l'ONG Greenpeace, dans le domaine de l'exploitation forestière.
- Le 12 janvier, La Nouvelle Expression publie sur ses pages 6 et 7, le rapport de Greenpeace sur le pillage des forêts camerounaises.

- Le 12 janvier encore, La Nouvelle Expression souligne sur un encadré de sa page 7 que la sortie du Secrétaire Général du Ministère de l'environnement pour démentir les allégations de Greenpeace, « *ne fait que confirmer la faiblesse du gouvernement à sécuriser les forêts camerounaises* ».
- Le 16 janvier, Le Messenger note sur un encadré de sa page 5 que le Cameroun et ses partenaires adoptent un code de conduite dans le cadre de la mise en œuvre du programme sectoriel forêt- environnement (PSFE).
- Le 24 janvier, Le Messenger signale sur 1/5 de sa page 6 que les Nations Unies sont « *au chevet des forêts tropicales* ».
- Le 25 janvier, The Herald indique une campagne menée pour l'arrêt de l'exploitation illégale des forêts dans la province du Sud-Ouest.
- Le 28 janvier, The Herald souligne sur la moitié de sa page 9 que les forêts camerounaises sont illégalement exploitées.

L'environnement

- Le 5 janvier, Mutations signale sur 1/7 de sa page 3 que selon l'ONG Global Village, « *les études d'impacts environnementaux sur la construction prochaine du barrage de Lom Pangar ne se sont pas conduites conformément aux normes en vigueur.* »
- Le 13 janvier, Cameroon Tribune note sur 2/5 de sa page 13, l'abandon des espaces verts du côté des trois cités de Douala Nord.
- Le 19 janvier, Mutations souligne sur 1/5 de sa page 9 que le Cameroun est aussi victime du réchauffement climatique.

L'aménagement du territoire

- Le 13 janvier, The Herald indique sur 1/6 de sa page 5, la réhabilitation de l'axe menant au pont sur le Wouri, à Douala.
- Le 17 janvier, Cameroon Tribune souligne sur la moitié de sa page 5, l'achèvement de la démolition et des études, pour la construction d'un nouveau pont sur le fleuve Mounjo, dans la province du Sud-Ouest.
- Le 18 janvier, The Herald signale sur 1/6 de sa page 3 que les travaux de réhabilitation du pont sur le Wouri sont à l'arrêt.
- Le 19 janvier, Mutations, indique sur 2/5 de sa page 5, la construction des routes rurales dans le département de la Haute Sanaga.
- Le 19 janvier aussi, Cameroon Tribune note sur 1/3 de sa page 28, que le boulevard portuaire de Douala est en réfection.
- Le 20 janvier, Mutations souligne sur 1/5 de sa page 5 que Bafoussam « *pâtit de l'abandon des chantiers de réfection et de construction de la voirie* ».
- Le 23 janvier, La Nouvelle Expression signale sur un filet de sa page 4 que les travaux de construction du pont sur le fleuve Mungo piétinent.
- Le 25 janvier, Mutations note sur ¼ de sa page 5 que la réhabilitation de la route menant à la localité de Soa dans la province du Centre, a commencé sans l'indemnisation des riverains.
- Le 27 janvier, Cameroon Tribune souligne sur la moitié de sa page 22, le ralentissement des travaux de réhabilitation du pont sur le Wouri.
- Le 31 janvier, Mutations signale sur la moitié de sa page 11 que les travaux de réhabilitation du pont sur le Wouri à Douala, ont été retirés à l'entreprise Uducto.

La faune

- Le 18 janvier, La Nouvelle Expression signale sur un filet de sa page 6, la récompense octroyée à Jane Goodall, pour son travail sur les primats.
- Le 23 janvier, Le Messenger indique sur 1/6 de sa page 3 que les éléphants sèment la panique à Bengbis, dans la province du Sud.

L'eau

- Le 25 janvier, Cameroon Tribune note sur la moitié de sa page 21, l'inauguration de deux puits à Betamba et Ndjame dans la province du Centre.

Dans la presse spécialisée

Dans sa livraison de janvier 2006, Bubinga tire la sonnette d'alarme sur le danger des semences dites « Terminators », qui constituent à en croire cette publication, « *une menace réelle pour la diversité des cultures et la souveraineté alimentaire dans le monde* ». Cette publication revient également sur les accusations de Greenpeace sur l'exploitation illégale des forêts camerounaises. Bubinga essaye dans ce journal, d'établir « *la vérité* » et publie dans le même temps la réaction des autorités camerounaises. Bubinga en page Actualités, note que les riverains du projet de construction du barrage de Lom Pangar, n'ont pas de bonnes informations sur la construction de cet ouvrage. Selon ce journal, le futur barrage de Lom Pangar, pourrait « *entraîner de gros dégâts* », sur l'environnement.

Le mois :

- **Thème marquant**
- **En conclusion**

Exploitation forestière : le gouvernement répond au rapport négatif de Greenpeace

Dans un rapport publié sur son site Internet au mois de décembre 2005, l'ONG environnementale Greenpeace, accusait la France d'être « complice » de l'exploitation illégale des forêts camerounaises. Le 4 janvier, le secrétaire général du ministère des Forêts et de la Faune, a répondu aux accusations de Greenpeace. Quelques titres de la presse nationale ont traité de cette affaire.

Mutations dans sa publication du 5 janvier se demande si « *les coupes sont sorties du bois* ». Selon ce journal, « *le point de presse d'Ali Madi, secrétaire général du ministère des forêts, (...) n'a pas permis de répondre à toutes les questions que peut susciter la lecture du rapport de Greenpeace (...) qui s'intitule : « Exploitation forestière illégale au Cameroun : l'action du gouvernement français détruit la forêt tropicale »* ». Mutations indique que dans ce rapport qui fait « *un état des lieux de l'activité forestière au Cameroun au courant des quatre dernières années, Greenpeace y dénonce notamment les coupes illégales de bois, le refus du gouvernement de collaborer avec les associations écologistes sur le terrain et la pratique des autorisations frauduleuses de coupe qui servent à contourner la loi.* » A ces accusations, le gouvernement d'après Mutations, répond que « *le jugement de Greenpeace est une appréciation faite à distance* ».

De son côté, La Nouvelle Expression également dans sa livraison du 5 janvier, souligne que le secrétaire général du ministère des Forêts et de la Faune a récusé les accusations de Greenpeace en arguant que « *le gouvernement camerounais a fait de nombreux efforts reconnus par toute la communauté internationale dans la gestion durable de ses*

ressources forestières. A titre d'illustration, le Cameroun est actuellement le seul pays du Bassin du Congo qui a intégré dans les systèmes d'attribution des titres d'exploitation forestière et de contrôle y relatifs, des observateurs indépendants de réputation internationale ». M. Ali Madi, qui a par ailleurs relevé que « la plupart des informations publiées par Greenpeace datent de 2000/2001, donc sortent du contexte actuel », a dans la foulée, « convié Greenpeace à une entrevue avec ses services techniques pour plus d'amples informations », rapporte le journal de Severin Tchounkeu.

Pour sa part, Cameroon Tribune dans sa parution du 5 janvier déclare que « *le gouvernement s'indigne du rapport de Greenpeace qui en fin de compte s'appuie sur des arguments erronés. Par ailleurs, les autorités camerounaises se surprennent de n'avoir pas été approchées par Greenpeace pour avoir leur version des faits* », poursuit le quotidien gouvernemental. Toujours d'après Cameroon Tribune, le gouvernement a invité l'ONG internationale « *à une critique constructive et dénonce la propension de certaines ONG au sensationnisme.* »

Pour Bubinga dans son édition de janvier 2006, le gouvernement en réaction aux accusations de Greenpeace, a tout simplement fait preuve de « *langue de bois* ».

Conclusion

Malgré le déroulement de la Coupe d'Afrique des Nations en Egypte, l'environnement a tout de même pu sortir la tête de l'eau en ce mois de janvier 2006. Tout ce que l'on espère c'est que les informations du secteur de l'environnement puissent rester en première ligne car, la fête du football africain se poursuit en février.